

## RAPPORT FINANCIER - ANNEE 2020

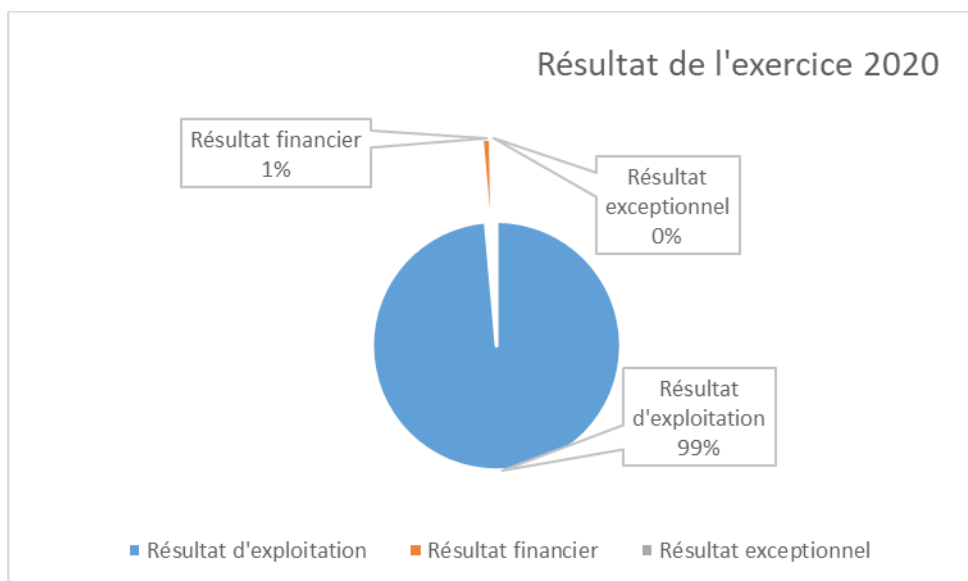
### ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice comptable 2020 est bénéficiaire et s'élève à 26.967,00 €.

Le résultat de l'exercice représente 24,69 % des produits de l'exercice (6,52 % en 2019)

### **RESULTAT DE L'EXERCICE - ANNEE 2020**

Résultat d'exploitation	26 708,00 €
Résultat financier	319,00 €
Résultat exceptionnel	- 60,00 €
Résultat de l'exercice	26 967,00 €





## **Quelques faits marquants sur le compte de résultat en analysant les variations entre 2019 et 2020 :**

### **# Au niveau des charges :**

- Depuis le 1er janvier 2019, l'Association a changé de régime fiscal : elle est désormais soumise aux impôts commerciaux, parmi lesquels notamment la TVA.  
  
Ainsi, désormais, les PAMA collectent la TVA sur les ventes, notamment les ventes d'agrumes ; et en échange, elle peut déduire la TVA qui a été payée sur l'ensemble de ses achats de biens et services.
  
- Légère hausse des achats de marchandises (+ 4,13 %), passant de 49.539 € en 2019 à 51.586,00 € en 2020, en raison de la poursuite du développement des commandes des adhérents lors des distributions mutualisées d'agrumes.  
  
Ces achats représentent 62,70 % (44,69 % en 2019) des charges comptables de l'exercice.
  
- Une baisse du montant des autres achats et charges externes (- 23,23 %), qui représentent 11.56 % des charges de l'exercice comptable,
  
- Les charges fiscales, qui correspondent à la participation de l'employeur à la formation continue, sont en baisse, en lien avec celle de la masse salariale brute globale en 2020 et l'absence de salariés employés par l'Association en CDD en 2020.
  
- Baisse significative des charges de personnel :
  - 18.630,00 € de rémunération en 2020 (- 8.884,00 €, soit -32,79 %) : en 2019, la masse salariale était plus élevée qu'en 2020, en lien avec le « tuilage » sur le poste d'Agnès après son retour en arrêt maternité d'une part, et les indemnités de fin du CDD et le poste à temps plein de Pierre, d'autre part.  
  
En 2020, la masse salariale correspond à 1 poste de chargé de mission de 80% du temps plein.
  - 1.893,00 € de charges sociales en 2020 (- 5.788,00 €, soit -75,35 %), soit une baisse plus que proportionnelle à celle de la masse salariale.
  - Ces charges ne représentent environ plus qu'un quart des charges annuelles, contre un peu moins du tiers au cours de l'exercice comptable précédent.
  
- En 2020, quasiment aucune charge exceptionnelle : en 2019, elles s'élevaient à 12.964,00 €, correspondant à des charges sur exercices antérieurs.



### **# Au niveau des produits :**

- Les ventes de marchandises continuent leur croissance, avec une hausse de 16,41 % (+ 8.184,00 €), en lien avec la progression des commandes d'agrumes évoqué précédemment.

La hausse des ventes est cependant plus que proportionnelle à celle des achats de marchandises, et ce en raison notamment de la hausse du prix de vente TTC de la cagette (désormais de 26,00 € en 2020, contre 24,00 € en 2019, soit + 8,33 %).

On enregistre ainsi une forte progression de la marge brute sur vente d'agrumes qui s'élève à 6.441,79 € en 2020, alors même qu'elle n'était que de 892,40 € en 2019.

Ces ventes de marchandises représentent désormais en 2020 53,14 % des produits de l'exercice comptable, alors même que cette part n'était que de 47,92 % en 2019.

- En 2020, en l'absence d'organisation de la fête annuelle des PAMA, pas de recettes liées à cette manifestation (2.690,15 € en 2019)
- Les subventions d'exploitation sont en baisse de 1.400,00 € (- 9,09 %), et représentent désormais 12,82 % des produits de l'exercice (14,80 % en 2019).
- Les autres produits sont quasiment stables, en hausse de 0,72 %, avec une modification de la répartition de ces produits entre 2019 et 2020 ;
  - o Légère baisse des cotisations des différents paniers de quartier (- 437,00 €, soit -1,48 %),
  - o Hausse des cotisations des maraichers (+ 750,00 €, soit + 88,24 %) et des producteurs (+ 1.599,04€, soit + 321,36 %),



## **ANALYSE DU BILAN**

### **# Actif**

- Achat de 2 Pc en 2020 ; les autres immobilisations étaient intégralement amorties à fin 2019
- -un stock de marchandises qui n'évolue pas, en raison de l'absence de ventes de produits en 2020.
- Hausse des créances entre les 2 exercices (+4.175,00 €, soit + 57,06 %)
- Hausse des disponibilités de 35.881,00 € (+ 33,74 %) :
  - o Effet du changement du mode de paiement des agrumes en 2020 : le règlement des 5 livraisons d'agrumes s'est quasiment fait intégralement en 2020, alors même que les ventes et les achats correspondant concernent 2 livraisons en 2020 et 3 en 2021.
  - o Effet mécanique de la hausse des dettes et des produits constatés d'avance plus que proportionnelle à celle des créances.
  - o Les disponibilités nettes de dettes s'élèvent à plus de 86.565,00 €, ce qui représentent l'intégralité des charges de l'exercice : l'Association dispose d'une trésorerie stable qui permet de financer quasiment 1 an de fonctionnement.

### **# Passif**

- Les réserves réglementées représentent quasiment la moitié du passif.
- Hausse des dettes fournisseurs (+ 21,13 %) et des autres dettes (+ 103,27 %) en 2020.
- Les Produits constatés d'avance sont en hausse (+ 7.176,00 € soit +25,10 %), en lien avec la croissance des ventes de marchandises : sont enregistrés dans ce compte les chèques ou les virements de règlement des adhérents encaissés en 2020 mais correspondant aux livraisons de l'année 2021.

### **Proposition d'affectation du résultat**

- Le résultat de l'exercice 2020 est affecté en Report à nouveau créditeur pour un montant de 27.680,00 euros.
- Le report à nouveau débiteur est affecté, pour compensation, au report à nouveau créditeur, pour un montant de 6.786,11 €.